

Plan de gestion des boisements, du lit et des berges du bassin versant de l'Yzeron:

FICHES ACTIONS



SYNDICAT
INTERCOMMUNAL
DU BASSIN
DE L'YZERON

16, avenue Émile Evellier
BP 45
69290 Grézieu-la-Varenne

T. 04 37 22 11 55
F. 04 37 22 11 54
contact@sagyr.c.fr

B1. Patrimoine naturel

SITUATION TYPE

Description	<p>Cette fiche concerne les secteurs sauvages de cours d'eau où une intervention peut induire des effets importants sur la faune et la flore (introduction d'une espèce végétale envahissante, dérangement de l'avifaune...). Sont souvent concernés, les affluents de tête de bassin encore très préservés, mais aussi les coulées vertes à l'intérieur des zones urbanisées qui sont à préserver du fait de leur rareté et de leur fonction de corridor biologique.</p>
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Craponne)

Gour (Lentilly)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Demande des riverains pour entretenir les berges, sensibilisation à faire (petits cours d'eau de tête de bassin).
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Préservation des milieux et des corridors biologiques. • Aucun impact environnemental sur les cours d'eau de tête de bassin. • Evite le vieillissement global d'une forêt et donc sa fragilisation.

INTERVENTIONS

Demande	<p><u>Biologique</u> : préservation des milieux.</p>
Type d'action	<p>Affluents de tête de bassin : Principe du « non entretien contrôlé ». Surveillance de toute activité humaine sur ces secteurs.</p> <p>Coulées vertes : abattages sélectifs afin de rajeunir certaines cépées, interventions devant rester très ponctuelles.</p>
Fréquence d'entretien	<p>Une visite glissante tous les 5 ans, avec programmation de l'intervention associée.</p>
Observations	<p>-</p>

B2. Ripisylve vieillissante

SITUATION TYPE

Description

Une ripisylve vieillissante est essentiellement le résultat d'un manque d'entretien de la part des propriétaires riverains au cours des dernières années. On assiste le plus souvent à une uniformisation des classes d'âges avec des arbres la plupart du temps vieillissants. Ils sont, de ce fait, fragiles en cas d'intempéries.



Milonière (Vaugneray)

Bruissin (Francheville)

Risques/Inconvénients

- Peu de diversité de classes d'âges.
- Risques de chutes dans la rivière, formation possible d'embâcles ou d'érosions pouvant être problématique sur des secteurs urbains ou en amont d'ouvrages.
- Essences problématiques qui ont une durée de vie limitée (peuplier, robinier... cf. fiche action B5).
- Riverains réticents car attachés à leurs arbres.

Intérêts/Avantages

- Certains sujets ont une forte valeur patrimoniale en raison de leur âge.
- Suivant les essences, fort ancrage des berges même si le sujet est vieillissant (frêne, aulne, chêne...).
- Intérêt biologique des vieux arbres pour les oiseaux et autres insectes.

INTERVENTIONS

Demande

Biologique : régénération de la ripisylve.

Type d'action

Abattages/recépages sélectifs des arbres en fin de vie, avec dans la mesure du possible, avec l'accord du riverain, la conservation du fut en sommet de berge pour que les insectes sapro-xylophages terminent leur cycle larvaire.
Plantations d'essences indigènes et adaptées au milieu et au contexte (frênes, aulnes, chênes...) en remplacement des arbres abattus.
Revalorisation du broyat en paillage, en le distribuant aux différents jardins partagés du BV.

Fréquence d'entretien

Visite tous les 5 ans.
1 à 3 fois/an, suivi des plantations sur une durée de 2 ans le temps que les plants soient bien partis (résistance à la concurrence, système racinaire développé).

Observations	<p>Précautions d'abattage à prendre pour les arbres vieillissants car souvent creux.</p> <p>Appel à des entreprises spécialisées pour les gros sujets.</p> <p>Une attention particulière sera portée sur le choix des essences au regard du dérèglement climatique.</p>
--------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

B3. Absence de végétation ou déséquilibre

SITUATION TYPE

Description

L'absence de végétation au bord d'un cours d'eau est le résultat de plusieurs phénomènes :

- Entretien trop drastique du propriétaire.
- Ripisylve vieillissante ne se renouvelant pas du fait du dépérissement des cépées.
- Concurrence trop forte d'espèces invasives comme la Renouée du Japon.



Larny (Pollionay)



Tamina (Marcy l'Etoile)

Risques/Inconvénients

- Berges très peu protégées par le système racinaire des arbres (risque d'érosion).
- Ombrage nul induisant une augmentation de la température de l'eau pouvant affecter la vie aquatique.
- Absence de caches sous berges pour la faune piscicole.
- Accélération des vitesses de crues.
- Biodiversité faible, milieu uniformisé.

Intérêts/Avantages

Néant.

INTERVENTIONS

Demande

Biologique : régénération de la ripisylve.

Type d'action

Plantations d'essences indigènes et adaptées au milieu et au contexte (frênes, aulnes, érables, saules et essences arbustives).
Une attention particulière sera portée sur le choix des essences au regard du dérèglement climatique.

Fréquence d'entretien

1 à 3 fois/an, suivi des plantations sur une durée de 2 ans le temps que les plants soient bien partis (résistance à la concurrence, système racinaire développé).

Observations

Réalisation des plantations et suivi de celles-ci par la brigade, appel à une entreprise spécialisée suivant l'importance du linéaire.
Recours au "Marathon de la Biodiversité" éventuel sur le territoire métropolitain.

B4. Les taillis ou cépées

SITUATION TYPE

Description	Les taillis ou cépées sont la conséquence d'un entretien trop drastique de la végétation de la part des riverains (coupes à blancs). On assiste alors à un phénomène naturel de régénération de la ripisylve qui se manifeste par l'apparition de nouveaux brins ayant sensiblement le même âge. Ce mode de gestion est évidemment inadapté puisque nous assistons à une uniformisation des peuplements.
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Bouleau (Brindas)

Gour (Lentilly)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Faible diversité d'habitats du fait de la structure homogène des taillis (milieu uniformisé). • Milieu très comprimé, problématique d'accès.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif utilitaire, comme le bois de chauffage, pour les riverains.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : équilibrer les classes d'âges.
Type d'action	Dépressage des tiges par sélection de 1 brin sur 2 suivant les souches. Recépage complet de certaines souches trop vieillissantes.
Fréquence d'entretien	Retour tous les 5 ans pour observer l'évolution du taillis et le recépage éventuel d'autres cépées.
Observations	<p>Les actions de dépressage et recépage en périmètre EBC sont dispensés de déclaration préalable de coupes (arrêté préfectoral n°2008-4095).</p> <p>Attention à ne pas favoriser l'apparition de la Renouée du Japon par éclaircie trop importante des peuplements.</p> <p>Priorisation des plantations sur les zones classées en réservoirs biologiques ou zones de frayères favorables (B4)</p>

B5. Les espèces indésirables

SITUATION TYPE

Description	<p>Parmi les espèces indésirables de bord de cours d'eau on trouve à la fois des ligneux (peuplier d'Italie, ailante, résineux), des arbustes (buddleia, bambou...), et des plantes herbacées (balsamine...).</p> <p>Concernant les essences ligneuses problématiques, elles sont souvent inadaptées au cours d'eau en terme de maintien de berges ou de résistance aux crues. De plus elles contribuent à un appauvrissement de la biodiversité en empêchant le développement d'espèces indigènes adaptées au cours d'eau comme le frêne, l'érable ou l'aulne.</p>
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Dronau (Peuplier)



Yzeron (Buddleia)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Maintien de berges médiocre en raison d'un système racinaire insuffisant comme les cultivars de peuplier, les résineux. • Risque d'embâcles en cas de chute dans la rivière. • Fort ombrage limitant la régénération d'espèces adaptées aux milieux aquatiques comme le frêne, l'érable ou l'aulne.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif utilitaire comme la production de bois d'œuvre. • Agrément paysager.

INTERVENTIONS

Demande	<p><u>Biologique</u> : équilibre naturel du milieu.</p>
Type d'action	<p>Abattages sélectifs des espèces indésirables, avec dévitalisation de la souche, afin de favoriser le développement d'espèces indigènes plus adaptées aux cours d'eau.</p> <p>Plantation d'essences indigènes adaptées au milieu afin de créer de la concurrence.</p> <p>Pâturage par des Caprinés sur les secteurs favorables.</p> <p>Sensibilisation des riverains à la gestion des espèces indésirables.</p>
Fréquence d'entretien	<p><u>Ligneux et arbustes</u> : une seule intervention ponctuelle pour l'abattage.</p> <p><u>Plantes herbacées</u> : arrachage 2 à 4 fois par an jusqu'à extinction de l'espèce.</p>
Observations	<p>Envoyer un courrier aux riverains avec un guide pédagogique expliquant les impacts de ces espèces lorsque celles-ci sont présentes sur leurs parcelles (peupliers, robiniers, résineux).</p>

B6. La renouée du Japon

SITUATION TYPE

Description	<p>La renouée du Japon est l'espèce invasive la plus problématique en bord de cours d'eau. Son développement exponentiel, sa densité, sa hauteur, font qu'elle domine toutes espèces herbacées ou arbustives présentes à proximité.</p> <p>L'origine de cette prolifération est souvent humaine (apport de remblais infestés de rhizomes, plantation en jardin), mais aussi naturelle où lors d'épisodes de crues, les rhizomes et cannes arrachés se retrouvent déposés à l'aval, et contaminent ainsi de nouveaux sites.</p> <p>En plus de la concurrence féroce qu'elle inflige aux autres espèces végétales, son fort développement a aussi un impact sur la faune aquatique (amphibiens, oiseaux, poissons...). En effet, cette faune est directement liée à la végétation et à la diversité d'habitats que les rivières et la ripisylve proposent.</p>
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Oullins)



Charbonnières (Tassin-la-Demi-Lune)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition ou régression des espèces végétales inféodées aux cours d'eau, raréfaction de la faune. • Uniformisation paysagère de la ripisylve. • Problème d'accessibilité au cours d'eau (pêche...). • Maintien de berge très limité.
Intérêts/Avantages	Néant.

INTERVENTIONS

Demande	Biologique : équilibre naturel du milieu.
---------	-------------------------------------------

Type d'action	<p>Arrachage manuel : lorsque les massifs ne sont pas trop imposants.</p> <p>Arrachage mécanique : massifs plus grands et si une opération de criblage-concassage est programmée par ailleurs.</p> <p>Fauchage et plantations : grands massifs très implantés avec mise en concurrence avec d'autres espèces (ronce, ortie, arbres et arbustes).</p> <p>Pâturage par des Caprinés dans des secteurs identifiés.</p> <p>Fauchage et bâchage : fauche de la renouée et pose d'une bâche adaptée durant au moins 5 ans afin d'affaiblir les rhizomes à terme.</p> <p>Sensibilisation des communes et des services techniques concernant le contrôle des remblais en bordure de route, qui sont souvent à l'origine de la colonisation par la plante.</p>
Fréquence d'entretien	<p>3 à 7 fois par an pour l'arrachage.</p> <p>7 fois par an pour le fauchage avec plantation.</p> <p>2 fois par an pour le bâchage et contrôler l'intégrité de la bâche.</p>
Observations	<p>Problèmes concernant les volumes à évacuer.</p> <p>Privilégier les zones où elle est encore peu implantée comme en tête de bassin, massifs qui en cas de crues pourraient coloniser l'aval du cours d'eau.</p>

B7. Les zones humides

SITUATION TYPE

Description	<p>Zones de transitions entre le milieu terrestre et aquatique, elles représentent un intérêt majeur concernant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la diversité et la richesse écologique (faunistique ou floristique), • la régulation des débits en cas de crues, • l'épuration des eaux polluées. <p>La gestion des rivières doit donc tenir compte de ces zones où les enjeux sont à la fois biologiques, hydrauliques mais aussi sociaux avec l'aménagement potentiel de sites afin de sensibiliser le grand public.</p>
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Mercier (Pollionnay)

Presles (Pollionnay)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Débardage compliqué du fait de la fragilité du milieu. • Sensibilisation difficile de la profession agricole adepte du drainage de ces zones pour gagner des terres. • Risque de piétinement par les bovins et équivalent.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Richesse faunistique et floristique. • Régulation des crues. • Epuration naturelle des pollutions. • Ressource en eau en période d'étiage. • Support intéressant pour faire de l'animation auprès du grand public et des scolaires.

INTERVENTIONS

Demande	<p><u>Biologique</u> : préservation des habitats et de la richesse faunistique et floristique.</p>
Type d'action	<p>Diagnostic et détermination des actions à mener selon les principes suivants :</p> <p>Préservation de zone humide : recreuser les mares comblées.</p> <p>Création de zone humide : réalisation de mares, plantations d'espèces végétales typiques de zone humide naturelle, abattage d'arbres afin de faire une trouée dans la strate arborée favorisant l'apparition d'espèces typiques de zones humides (herbacées...).</p> <p>Animation pédagogique pour sensibiliser le grand public et les scolaires.</p> <p>Communication auprès des propriétaires.</p>

Fréquence d'entretien	Intervention douce la première année et retour tous les 2 ans pour contrôler le bon fonctionnement de la zone humide. Priorisation des zones d'intervention via la stratégie "zones humides" à produire en 2023.
Observations	Partenariat essentiel avec les associations environnementales pour la réalisation de projets (Marathon de la biodiversité sur le territoire métropolitain).

B8. Zones de frayères

SITUATION TYPE

Description	De part leur granulométrie et leur diversité d'écoulements, certains cours d'eau sont propices à la reproduction de la truite fario. Ces zones de frayères sont notamment très fragiles et nécessitent un suivi tout particulier, ceci afin de veiller à ce qu'elles ne se colmatent pas dans le temps ou que les activités humaines n'altèrent pas leur fonctionnalité.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Grande Rivière (La Tour de Salvagny)

Dronau (Vaugneray)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Habitats très fragiles, sensibles au colmatage par des particules fines. • Activités humaines dans le lit de la rivière détériorant et/ou cloisonnant ces milieux.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Zones de reproduction de la truite fario : espèce patrimoniale.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : protection d'habitats sensibles.
Type d'action	<p>Surveillance concernant les activités humaines et le colmatage potentiel des frayères.</p> <p>Diversification des écoulements par de petits aménagements rustiques type épis, mise en place de souches, sur des secteurs potentiellement intéressants mais ensablés.</p> <p>Communication, sensibilisation des propriétaires riverains concernant l'entretien et la problématique de l'ombrage, la température de l'eau ayant aussi un impact sur la vie de la truite fario.</p>
Fréquence d'entretien	<p>Tous les 2 ans pour la surveillance.</p> <p>Et action ponctuelle selon les enjeux pour les petits travaux.</p>
Observations	Partenariat avec l'AAPPMA pour d'éventuels aménagements.

B9. Bois mort et embâcles

SITUATION TYPE

Description	Le bois morts et les embâcles sont indispensables à la vie piscicole, proposant une diversité d'habitats intéressante, c'est pourquoi une intervention sur ces derniers n'est prévue qu'en cas d'incompatibilité avec les objectifs piscicoles du cours d'eau (ou d'enjeux hydrauliques - cf. H1)
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Merdaret (Francheville)

Ratier (Craponne)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Embâcles dangereux en amont d'ouvrages. • Erosions par contournement. • Formation d'un seuil infranchissable.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Diversification des faciès d'écoulement, des habitats aquatiques, essentiel sur des cours d'eau sablonneux. • Stabilisation du profil en long selon les enjeux piscicoles dans les cours d'eau incisés.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : diversité des habitats, connexion piscicole.
Type d'action	<p>Enlèvement/Découpe des embâcles provoquant un seuil infranchissable et cloisonnant le milieu à enjeux piscicoles.</p> <p>Revalorisation des embâcles pour protection de berge sur les zones à enjeux et diversification des habitats.</p>
Fréquence d'entretien	<p>Une intervention ponctuelle à hiérarchiser selon les enjeux. Suivi des rivières après une crue ayant déclenchée une astreinte pour référencer les embâcles problématiques.</p> <p>Intervention sur signallement.</p>
Observations	<p>Concernant l'enlèvement : sur les secteurs pertinents, utilisation du débardage à cheval pour limiter l'impact.</p> <p>Partenariat avec l'AAPPMA si possibilité de gestion avec diversification d'habitat.</p>

B10. Les arbres morts

SITUATION TYPE

Description	Les arbres morts sur pied impliquent une gestion très spécifique selon les enjeux liés au cours d'eau.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Francheville)

Bruissin (Francheville)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Arbres très fragiles en cas d'intempéries pouvant créer des érosions de berges ou des embâcles problématiques en amont des ouvrages. • Danger pour les personnes en cas de présence de chemins de randonnée à proximité.
-----------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Présence de cavités dans le tronc, source d'habitats pour les oiseaux (pics, moineaux, chouettes, mésanges ...) et les chiroptères. • Caches pour les poissons en cas de chute dans le cours d'eau. • Support pour la microfaune.
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : maintien des habitats.
Type d'action	<p>Non-intervention dans les secteurs préservés afin de maintenir les arbres morts favorisant la biodiversité.</p> <p>Communication : Non intervention volontaire avec risques maîtrisés.</p>
Fréquence d'entretien	Sur la durée du plan de gestion.
Observations	Les associations de l'environnement seront associées en amont des interventions.

B11. Piétinement

SITUATION TYPE

Description	Le phénomène de piétinement est provoqué généralement par les animaux en pâture, principalement sur les berges et dans le lit des cours d'eau de la partie amont du BV où l'agriculture est plus intense. Le piétinement peut provoquer des érosions importantes, ainsi qu'une forte dégradation de la qualité de l'eau à cause des déjections des animaux dans le cours d'eau.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Bouleau (Brindas)

Yzeron (Vaugneray)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Erosions. • Pollution organique.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Abreuvement des animaux.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : limiter les érosions et la dégradation de la qualité de l'eau.
Type d'action	Communication/Sensibilisation, auprès des Propriétaires. Accompagnement technique et financier pour la mise en défens des cours d'eau traversant des pâturages et pour la mise en place de zone d'abreuvement et/ou pompe à museaux.
Fréquence d'entretien	Programmation selon les enjeux à planifier sur la durée du plan de gestion.
Observations	Partenariat à mettre en place avec un acteur du monde agricole (Chambre d'Agriculture, CCVL...).

B12. Gestion des déchets

SITUATION TYPE

Description	Des déchets de différentes natures sont charriés par le courant des cours d'eau. Ces déchets d'origine humaine sont néfastes à la bonne santé des cours d'eau. En effet ils peuvent détériorer la qualité de l'eau, nuire aux espèces piscicoles et à l'avifaune par ingestion, mais également provoquer des pollutions de grande ampleur par déversement. Les déversoirs d'orages sont également porteurs de déchets lors de débordement.
-------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Brindas)

Dronau (Vaugneray)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution des cours d'eau, des berges et de la ripisylve. • Mise en danger de la faune et la flore.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • RAS

INTERVENTIONS

Demande	<u>Biologique</u> : prévention des pollutions.
Type d'action	<p>Surveillance : repérage des déchets, sensibilisation des promeneurs et des propriétaires riverains des cours d'eau, des Maitres d'Ouvrages de rejets et déversoirs d'orages. Visite de contrôle après les épisodes pluvieux.</p> <p>Collecte et ramassage : par les Brigades Nature ou entreprises spécialisées dans certains cas : responsable du déchet non identifiable, synergie avec mise en place de chantier participatif de ramassage afin de sensibiliser les différentes populations sur l'impact environnemental des déchets.</p> <p>Sensibilisation des propriétaires et recherche de solutions avec eux 1 fois en 5 ans en même temps que la signature de la convention d'accès aux parcelles privées relative à l'entretien des rivières. Afin de faire prendre conscience de l'impact environnemental des déchets et de l'utilisation de certains produits (lingettes, plastique...).</p> <p>Création d'un guide "Vivre à coté de la rivière."</p> <p>Signalement des pollutions liées aux déchets aux Maitres d'Ouvrages et à l'OEB.</p>
Fréquence d'entretien	Programmation ramassage selon les enjeux à planifier sur la durée du plan de gestion.
Observations	

H1. Bois mort et embâcles

SITUATION TYPE

Description	Dans certains secteurs, le bois mort échoué dans la rivière, ou les embâcles peuvent être problématiques du fait de leur proximité avec des ouvrages : ponts, buses, zone urbanisée. Ce bois sera systématiquement enlevé si les risques liés à sa présence sont forts.
-------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Chêne (Brindas)



Yzeron (Vaugneray)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Perte en terme de caches pour les poissons car enlèvement systématique, • Linéaires à prospecter après chaque crue.
-----------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Protection d'ouvrages. • Réduction des risques lors des crues.
--------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INTERVENTIONS

Demande	Hydro-morphologique : prévention des inondations.
Type d'action	Enlèvement systématique dans les secteurs urbains ou en amont direct des ouvrages sensibles.
Fréquence d'entretien	Après chaque épisode de crues ayant déclenché une astreinte.
Observations	Utilisation du débardage à cheval pour les embâcles trop importants.

H2. Arbres dépérissant ou instables

SITUATION TYPE

Description

Cette fiche action concerne les arbres instables que l'on peut trouver aux abords des cours d'eau. Cette instabilité est souvent due aux épisodes de crues, de forts vents mais aussi à la vieillesse de l'arbre et le dépérissement du système racinaire. Ces arbres sont donc problématiques sur les secteurs urbains et en amont des ouvrages car ils peuvent constituer un obstacle majeur aux écoulements en cas de crue.



Charbonnières (Tassin la Demi Lune)



Chêne (Chaponost)

Risques/Inconvénients

- Appauvrissement de la ripisylve par manque d'entretien (recépage).
- Risque accru de chute dans la rivière pouvant à terme former des embâcles au niveau des ouvrages à l'aval.
- Formation de hanse d'érosion au niveau du déracinement.

Intérêts/Avantages

- Habitats aquatiques ou terrestres privilégiés pour la microfaune.

INTERVENTIONS

Demande

Hydro-morphologique : prévention des embâcles ou érosions.

Type d'action

Abattage des sujets dangereux, en amont immédiat d'ouvrages.
Recépage des sujets dépérissant après diagnostic, afin de rajeunir les cépées.
Revalorisation du broyat en paillage, en le distribuant aux différents jardins partagés du BV.

Fréquence d'entretien

Planification sur la durée du plan de gestion et au fil des constats réalisés dans le cadre du suivi H1 (secteurs sensibles).

Observations

Précaution d'abattage pour les arbres creux ou très penchés.

H3. Erosions

SITUATION TYPE

Description	Le contexte géologique du bassin versant de l'Yzeron est particulièrement propice aux érosions de berges. En effet, dans la majorité des cas, celles-ci sont constituées de matériaux très friables et s'altèrent assez facilement au gré des crues.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Charbonnières (Francheville)

Cerf de Garde (La Tour de Salvagny)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Instabilité des berges. • Chute d'arbres. • Ensablement du lit. • Affouillement d'ouvrages (canalisation). • Risque pour les installations (habitations, voiries...) par mouvement des terres ou inondations.
-----------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Dissipation de l'énergie de la rivière. • Méandres, habitats diversifiés. • Transport solide.
--------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

INTERVENTIONS

Demande	Hydro-morphologique : gestion des érosions.
---------	---------------------------------------------

Type d'action	<p>Laisser les érosions non problématiques afin de favoriser la dynamique de transport solide du cours d'eau, ou le cas échéant, les traiter avec des "techniques rustiques" douces.</p> <p>Surveillance régulière de ces érosions. Communication</p> <p>auprès du responsable de l'érosion.</p>
---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Fréquence d'entretien	Programmation selon les enjeux à planifier sur la durée du plan de gestion.
-----------------------	-----------------------------------------------------------------------------

Observations	Privilégier les aménagements rustiques (entreprise de débardage à cheval), moins coûteux et plus écologiques.
--------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------

H4. Incisions

SITUATION TYPE

Description

De part la nature ainsi que de l'occupation des sols, certains tronçons de rivière subissent un phénomène d'incision. L'impact de ces incisions dépend de la vulnérabilité de chaque affluent incisé : présence d'infrastructures ou d'aménagements pouvant être déstabilisés, risque de chute... Elles peuvent aussi avoir un impact non négligeable sur l'ensablement en aval, elles deviennent alors problématiques pour la vie aquatique.



Pierres Rouges (Marcy l'Etoile)



Cerf de Garde (La Tour de Salvagny)

Risques/Inconvénients

- Danger pour les infrastructures ou les personnes.
- Chute d'arbres.
- Ensablement en aval.

Intérêts/Avantages

- Autorégulation sédimentaire sur les cours d'eau.

INTERVENTIONS

Demande

Hydro-morphologique : gestion des incisions.

Type d'action

Intervention uniquement si nécessaire, avec action à la source privilégiée :
 Surveillance/observation des incisions.
 Communication auprès du responsable de l'incision si identifié.
 Etude de calage du profil en long des tronçons incisés à l'aide d'une succession de seuils en bois ou en enrochement.
 Traitement du rejet par le propriétaire de l'ouvrage à l'origine de l'incision.

Fréquence d'entretien

Programmation selon les enjeux à planifier sur la durée du plan de gestion.

Observations

H5. Ensablements

SITUATION TYPE

Description

Le phénomène d'ensablement est dû aux multiples érosions et incisions présentes sur le bassin versant de l'Yzeron. En effet, le déstockage de matériaux, lié aux phénomènes cités précédemment, implique un engraissement des cours d'eau sur des linéaires plus ou moins importants. La pente du cours d'eau joue aussi un rôle important dans ce phénomène, plus les pentes sont fortes moins l'ensablement est présent, et inversement.



Beffe (La Tour de Salvagny)



Charbonnières (Francheville)

Risques/Inconvénients

- Colmatage des frayères.
- Perte d'habitats piscicoles potentiels.
- Altération de la faune benthique.

Intérêts/Avantages

- Néant.

INTERVENTIONS

Demande

Hydro-morphologique : limiter l'impact sur la vie aquatique.

Type d'action

Identification de la cause de l'ensablement et action à la source.
Diversification des écoulements afin de chasser le sable (fixation de souches dans la rivière, création d'épis) sur les secteurs pertinents.
Travail avec les responsables des rejets érosifs, sensibilisation et communication auprès des différents acteurs.

Fréquence d'entretien

Programmation selon les enjeux à planifier sur la durée du plan de gestion.

Observations

Bien identifier les enjeux liés aux cours d'eau, ne pas traiter toutes les érosions susceptibles d'être source d'ensablement. Laisser la rivière façonner son lit dans certains secteurs.

H6. Site renaturé

SITUATION TYPE

Description	<p>Cette fiche concerne les sites ayant fait l'objet de travaux de protection contre les crues et de restauration des cours d'eau en zone urbaine. Le but est d'entretenir la végétation avec l'objectif de freiner le moins possible les écoulements tout en préservant la biodiversité. La gestion des dépôts sédimentaires sur ces sites est à prendre en compte afin de limiter l'impact de ces dépôts sur les sections hydrauliques et ainsi éviter les risques de débordement des cours d'eau.</p>
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Oullins)

Yzeron (Ste Foy les Lyon)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Période d'intervention limitée, liée à la dormance de la végétation, des amphibiens, reptiles...
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Rajeunissement des saules et possibilité de valorisation en pépinières pour de futurs aménagements. • Amélioration des écoulements et du transport sédimentaire.

INTERVENTIONS

Demande	<p><u>Hydro-géomorphologique et protection inondation</u></p>
Type d'action	<ul style="list-style-type: none"> • Recépage régulier de la végétation arbustive avec la valorisation des sujets coupés (boutures...) en partenariat avec les acteurs du bassin versant (associations environnementales, AAPPMA...), pendant la période de repos végétatif des essences et hors période de nidification. • Reprise du génie végétal par endroit si nécessaire (bouturage, reprise de fascine). • Fauchage/ abattage de la végétation obstruant les clapets anti-retour et limitant la lecture des échelles limnimétriques. • Désengrèvement des exutoires des clapets anti-retour. • Suivi annuel des dépôts sédimentaires (nature des dépôts, contrôle de la topographie par rapport à l'état initial, pose de jalons pour contrôler les niveaux d'ensablement). • Griffage des dépôts sédimentaires par charruage/binage à l'aide de chevaux selon les constatations des suivis. <p>Revalorisation du broyat en paillage, en le distribuant aux différents jardins partagés du BV.</p>

Fréquence d'entretien	Entre septembre et octobre de chaque année, avant la période à risque de crues, pour l'entretien de la végétation des sites ayant fait l'objet de travaux de protection contre les inondations. Pour le fauchage lié au suivi des clapets anti-retour, intervention après chaque crue ayant fait l'objet d'une astreinte. Griffage/labourage selon l'évolution des dépôts sédimentaires.
Observations	Essayer de valoriser un maximum les saules coupés en bouture. Partenariat avec les associations environnementales afin de définir au mieux les périodes d'interventions et avant intervention sur les dépôts sédimentaires.

O1. Ouvrages hydrauliques

SITUATION TYPE

Description	<p>Dans certains secteurs, le bois mort échoué dans la rivière ou les embâcles peuvent être problématiques du fait de leur proximité avec des ouvrages : ponts, buses, maisons... Ce bois sera systématiquement enlevé si les risques potentiels liés à sa présence sont forts. Les arbres à risques et menaçant de s'échouer dans le lit mineur sont aussi concernés par ce type d'action. Par ailleurs, des dépôts sédimentaires peuvent se former au droit de certains ouvrages et réduire la section hydraulique sous le pont.</p>
-------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Oullins)

Charbonnières (Francheville)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Perte en terme de caches pour les poissons car enlèvement systématique. • Linéaires à prospecter après chaque crue.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Protection d'ouvrages, • Réduction des risques lors des crues.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Ouvrages-Aménagements</u> : prévention des inondations, protection des ouvrages.
Type d'action	Enlèvement systématique du bois mort ou des arbres à risque en amont direct des ouvrages et des agglomérats de matériaux, pouvant obstruer les ouvertures.
Fréquence d'entretien	Après chaque épisode de crues ayant l'objet d'une astreinte.
Observations	Utilisation du débardage à cheval ou de la force mécanique pour les embâcles trop importants (lien H1).

O2. Passe à poisson

SITUATION TYPE

Description	Les passes à poissons nécessitent une gestion spécifique concernant l'entretien. La faible largeur des échancrures implique un risque d'obstruction relativement important, un suivi de ces aménagements après chaque épisode de crues apparaît incontournable.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Vaugneray)



Yzeron (Vaugneray)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Risque d'obstructions.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Efficacité concernant le franchissement piscicole, • Pas d'érosion régressive car préservation de l'ancien seuil..

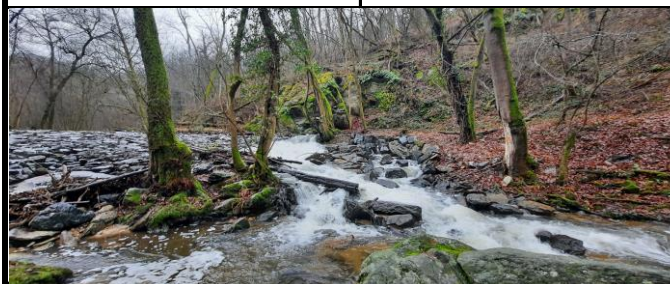
INTERVENTIONS

Demande	<u>Ouvrages-Aménagements</u> : entretien d'ouvrage piscicole.
Type d'action	Enlèvement d'embâcles ou branches bloqués dans l'ouvrage. Surveillance du remplissage des bassins par les sédiments.
Fréquence d'entretien	Après chaque crue ayant fait l'objet d'une astreinte et à minima tous les ans avant la période d'étiage.
Observations	Entretien léger pouvant être fait par le technicien de rivière ou bien l'AAPPMA. Mobilisation de la brigade en cas de gros embâcles.

O3. Seuil aménagé

SITUATION TYPE

Description	<p>Ces dernières années, de nombreux seuils ont été aménagés sur le bassin versant de l'Yzeron. Un suivi doit être fait afin de vérifier leur résistance aux crues, leur franchissabilité suivant les débits, mais aussi en termes de reprise végétale. Ces aménagements sont de différentes natures (hors seuils en bois):</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rampe en enrochement. • Micro-seuils en pieux jointifs.
-------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Yzeron (Francheville)



Yzeron (Craponne)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Détérioration des aménagements lors de fortes crues.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du transit sédimentaire. • Franchissabilité piscicole. • Intégration paysagère intéressante.

INTERVENTIONS

Demande	Ouvrages-Aménagements : entretien d'ouvrage piscicole.
Type d'action	Suivre l'évolution des aménagements après les crues significatives.
Fréquence d'entretien	Visite dans le mois suivant la crue ayant déclenchée une astreinte avec une visite annuelle de chaque ouvrage minimum (avant période de bas débit).
Observations	Petit entretien par la brigade (végétation, embâcles légers),

O4. Seuil en bois

SITUATION TYPE

Description	Des seuils en bois sont présents de manière éparse sur le bassin versant de l'Yzeron. L'enjeu prédominant de ces ouvrages est la franchissabilité piscicole. Ces ouvrages sont réalisés avec des arbres trouvés sur place, un suivi tout particulier doit être fait pour contrôler la résistance dans le temps des bois mis en œuvre.
-------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Milonière (Vaugneray)

Ratier (Pollionnay)

Risques/Inconvénients	• Pérennité dans le temps.
Intérêts/Avantages	• Intégration dans le paysage.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Ouvrages-Aménagements</u> : entretien d'ouvrage piscicole.
Type d'action	<p>Suivi de l'évolution des bois mis en œuvre.</p> <p>Changement des bois en crête de l'ouvrage plus altérable du fait du contact air/eau.</p> <p>Reprise de l'échancrure s'il y a absence de veine d'eau en période d'étiage.</p>
Fréquence d'entretien	Visite dans le mois suivant la crue ayant déclenchée une astreinte avec une visite annuelle de chaque ouvrage minimum (avant période de bas débit).
Observations	-

O5. Aménagement rustique

SITUATION TYPE

Description	De nombreux aménagements en technique rustique ont été réalisés sur le bassin versant de l'Yzeron. Ces aménagements sont souvent privilégiés par soucis d'économies mais aussi afin d'impacter le moins possible le milieu en termes d'impacts. La technique du débardage à cheval associée à une intervention de la brigade de rivière permet ainsi de réaliser des aménagements de berges de type peigne ou piège à matériaux, mais aussi des seuils en bois.
-------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Chaudannes (Grézieu-la-Varenne)



Poirier (Marcy l'Etoile)

Risques/Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Pérennité des aménagements (risque d'altération des bois..). • Résistance aux fortes crues.
Intérêts/Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne intégration naturelle. • Coûts financiers amoindris. • Techniques douces.

INTERVENTIONS

Demande	<u>Ouvrages-Aménagements</u> : création et suivi de ces aménagements.
Type d'action	Suivi et entretien des ouvrages rustiques si nécessaire. Création d'ouvrages rustiques (peignes, tunage, petits seuils en bois, épis...) à définir selon le contexte et les enjeux. Ces aménagements pourront être réalisés par la Brigade de rivière ou l'AAPPMA.
Fréquence d'entretien	Tous les 2 ans.
Observations	

O6. Site renaturé

SITUATION TYPE

Description

Cette fiche concerne tous les sites où un aménagement de berge a été réalisé en technique végétale (hors site de travaux de protection contre les crues - fiche H6). Ces travaux ont le plus souvent été réalisés soit pour traiter un problème d'érosion, d'incision ou même pour venir compléter un aménagement de seuil. Le but ici est d'entretenir ces sites, au moins durant les premières années afin de garantir la reprise des végétaux.



Chaudanne (Grézieu la Varenne)

Yzeron (Vaugneray)

Risques/Inconvénients

- Période d'intervention limitée, liée à la dormance de la végétation, des amphibiens, reptiles...

Intérêts/Avantages

- Rajeunissement des saules et possibilité de valorisation en pépinières pour de futurs aménagements.
- Amélioration des écoulements et du transport sédimentaire.

INTERVENTIONS

Demande

Ouvrages-Aménagements : gestion douce par coupe sélective.

Type d'action

Recépage des saules et entretien de la végétation arbustive.
Reprise du génie végétal par endroit si nécessaire (bouturage, reprise de fascine).

Fréquence d'entretien

1 fois/an sur 3 ans pour le recépage et l'entretien.

Observations

Essayer de valoriser un maximum les saules coupés en bouture.